



Pommier / Poirier

N°05
14/03/2024



Animateur filière
Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication
Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier Edition Sud Nouvelle-Aquitaine N°X du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

Edition Sud Nouvelle-Aquitaine
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal/

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [évènements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Pommier Poirier

- **Tavelure** : les stades végétatifs de sensibilité du pommier et du poirier sont atteints pour de nombreuses variétés, risque de contaminations avec les pluies annoncées pour cette fin de semaine.
- **Chancres** : le gonflement des bourgeons est une période à risque.
- **Pucerons** : la période à risque est en cours avec l'éclosion des fondatrices.
- **Anthonyme du pommier** : la période à risque de pontes est en cours.
- **Tordeuse orientale** : installation des pièges.
- **Acariens rouges** : les éclosions débutent.

Poirier

- **Psylle du poirier** : les éclosions sont en cours.
- **Bupreste du poirier** : des dégâts signalés.

Note nationale biodiversité :



La note est disponible sur le lien suivant : [Note nationale biodiversité Abeilles sauvages](#)




































Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes sont restées proches des valeurs de saisons, jusqu'à ce début de semaine. On note depuis le 13 mars une hausse des températures maximales.

Les pluies enregistrées sur la période du 7 au 12 mars ont apporté 15 à 30 mm voire jusqu'à 55 mm dans les Pyrénées-Atlantiques.

Pour les prochains jours, les températures moyennes annoncées sont supérieures aux normales et des averses sont de nouveau prévues.

Prévisions du 15 au 21 mars (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 15	SAMEDI 16	DIMANCHE 17	LUNDI 18	MARDI 19	MERCREDI 20	JEUDI 21
Ste Livrade sur Lot (47)	 8° / 19° ▶ 15 km/h	 11° / 19° ▼ 15 km/h	 9° / 22° ▼ 15 km/h	 11° / 21° ▶ 25 km/h 40 km/h	 9° / 20° ▶ 15 km/h	 7° / 22° ▼ 15 km/h	 10° / 19° ▼ 15 km/h
Pompignac (33)	 10° / 18° ▶ 25 km/h	 12° / 18° ▼ 15 km/h	 12° / 20° ◀ 15 km/h	 12° / 20° ▶ 20 km/h	 8° / 19° ▶ 15 km/h	 9° / 20° ▼ 15 km/h	 10° / 18° ◀ 15 km/h
Bergerac (24)	 7° / 18° ▶ 15 km/h	 11° / 18° ▶ 10 km/h	 9° / 20° ▼ 15 km/h	 9° / 21° ▶ 20 km/h	 7° / 20° ▶ 15 km/h	 5° / 22° ▼ 15 km/h	 9° / 20° ▼ 15 km/h
Jonzac (17)	 11° / 16° ▶ 25 km/h 40 km/h	 11° / 18° ▼ 15 km/h	 12° / 20° ▶ 15 km/h	 11° / 19° ▶ 25 km/h 45 km/h	 8° / 20° ▼ 15 km/h	 7° / 20° ▼ 15 km/h	 10° / 19° ▶ 15 km/h
Orthez (64)	 10° / 20° ▶ 15 km/h	 7° / 23° ▼ 15 km/h	 9° / 24° ◀ 15 km/h	 10° / 21° ◀ 15 km/h	 4° / 23° ▶ 15 km/h	 7° / 25° ▼ 15 km/h	 7° / 18° ▼ 15 km/h

Pommier - poirier

• Stades phénologiques

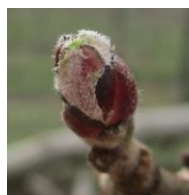
Pommier :

En Lot-et-Garonne : stade B pour Canada ; stade B-C à début C3 pour Golden et Chantecler ; stade C-C3 pour Gala ; stade C3-D pour Granny ; stade D-D3 pour Braeburn et Pink Lady.

En Gironde : stade C début C3 pour Golden ; stade C3 pour Chantecler et Gala.

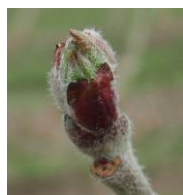
En Dordogne : stade B-C pour Canada et Golden ; stade C pour Chantecler ; stade C-C3 pour Gala et Granny.

En Charentes : stade B-C pour Canada ; stade C pour Chantecler ; stade C-C3 pour Gala ; stade D3 pour Pink Lady.



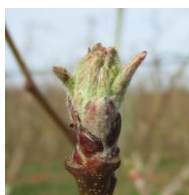
Stade B

« Début de gonflement »
(BBCH 51)



Stade C

« Gonflement apparent »
(BBCH 53)



Stade C3

« Eclatement du
bourgeon » (BBCH 54)



Stade D

« Apparition des boutons
floraux » (BBCH 55)



Stade D3

« Apparition des boutons
floraux » (BBCH 56)

Une hétérogénéité des stades phénologiques est notée.

Poirier :

En Lot-et-Garonne : stade C3 début D pour William's ; stade C3-D pour Comice ; stade D-D3 pour Harrow Sweet ; stade D3 début E pour Passe Crassane.

En Gironde : stade D pour William's ; stade D3 pour Comice ; stade E pour Passe Crassane.

En Charentes : stade C3 pour William's ; stade C3-D pour Comice ; stade D pour Conférence.



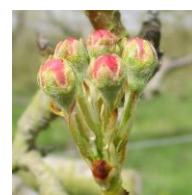
Stade C3
« Eclatement des bourgeons »
(BBCH 54)



Stade D
« Apparition des boutons floraux »
(BBCH 55)



Stade D3
« Ecartement des boutons floraux »
(BBCH 56)



Stade E
« Les sépales laissent voir les pétales »
(BBCH 57)

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des projections significatives lors des pluies qui sont intervenues du 8 au 12 mars.

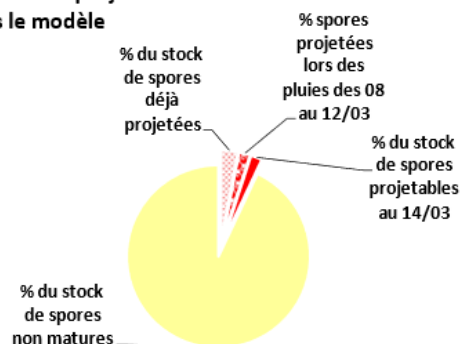
Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, des contaminations de niveau « léger » à « assez grave », selon les secteurs, ont pu avoir lieu lors des pluies qui sont intervenues du 8 au 12 mars.

Le stock de spores projetables progresse actuellement d'environ 0.6 % par jour. Le potentiel de spores projetables, à ce jour, est de l'ordre de 1.5 % du stock annuel.

Stations Météo	Période d'humectation			Contamination (Gravité*)
	Date début	Date fin		
47	Beaupuy	09/03	11/03	Assez Grave
33	Pompignac	08/03	09/03	Assez Grave
		09/03	11/03	Assez Grave
		11/03	13/03	Assez Grave
16	Le Tâtre	09/03	11/03	Assez Grave
		11/03	13/03	Assez Grave
17	St Sigismond de Clermont	08/03	09/03	Légère
		09/03	11/03	Légère

* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : **Légère** < **Assez grave** < **Grave**

Maturation et projections d'après le modèle



Le modèle RIM-Pro® prévoit un risque faible à extrême selon les stations pour les pluies annoncées les 15 et 18 mars.

Evaluation du risque

Les stades végétatifs de sensibilité à la tavelure sont atteints pour bon nombre de variétés. Les pluies annoncées pour les prochains jours pourraient engendrer des contaminations si les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

Pour les variétés et situations tardives, l'évolution de la végétation est à surveiller attentivement afin de bien appréhender l'apparition des stades végétatifs sensibles : C-C3 (BBCH 53-54) pour le pommier et C3-D (BBCH 54-55) pour le poirier.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

📖 **Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Chancres**

Le champignon responsable du chancre à *Nectria* ou chancre européen (*Neonectria ditissima*) se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les plaies dues à la chute des feuilles, à la cueillette, au gonflement des bourgeons, à la taille et aux blessures de grêle sont des facteurs favorisants.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, l'époque de gonflement des bourgeons constitue une période à risque de contamination par le chancre.

Mesures prophylactiques :

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement. En parallèle, il convient d'agir sur les facteurs favorisants en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée.

📖 **Consultez la fiche « [Chancre à Nectria](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)**

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2023.

Mesures prophylactiques :

Elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ. Les rameaux atteints sont repérables par leur aspect grêle et rabougri ainsi que par la forme ébouriffée des écailles des bourgeons.

📖 **Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Puceron cendré du pommier (*Dysaphis plantaginea*) et puceron mauve du poirier (*Dysaphis pyri*)**

Dans nos parcelles de référence, les éclosions se poursuivent. Lors des observations réalisées en ce début de semaine 0 à 8 % des bourgeons étaient occupés par des fondatrices.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.



Fondatrices de puceron

(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

• Anthonome du pommier (*Anthonomus pomorum*)

L'anthonome du pommier est un ravageur occasionnel. Il peut causer des dégâts importants, notamment dans les parcelles conduites en agriculture biologique.

En parcelles sensibles et dans les parcelles touchées l'année dernière un suivi régulier par battage (de préférence aux heures les plus chaudes de la journée et par temps ensoleillé) à partir du stade B permet d'évaluer l'importance des populations.

Les observations réalisées en ce début de semaine en Lot-et-Garonne ont montré une présence d'adultes en augmentation. Des piqûres sur bourgeons ont également été observées.



Piqûre d'anthonome

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours.

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

📖 Consultez la fiche « [Anthonome du pommier](#) » du [Guide de l'Observateur](#)

• Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)

Le vol de la tordeuse orientale débute généralement dans la dernière décade de mars. Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromone sont à installer dès à présent.



B Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuses de la pelure

Les tordeuses de la pelure, *Capua* et *Pandemis* hivernent à l'état de larves et reprennent généralement leur activité fin mars-début avril. Les larves pénètrent dans les bourgeons et rongent les organes foliaires et floraux qu'elles fixent ensemble par des fils de soie.

Evaluation du risque

La période de reprise d'activité des larves va débiter. La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes occupés par une larve

📖 Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du [Guide de l'Observateur](#)



B Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

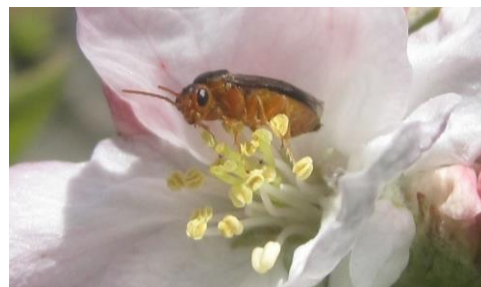
- **Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testidunea*) et du poirier (*Hoplocampa brevis*)**

L'hoplocampe est un ravageur en recrudescence. Il hiverné à l'état de larve dans un cocon enfoui dans les premiers centimètres du sol. Au printemps, la femelle pond dans les fleurs au stade F-F2. Les éclosions débutent 10 à 15 jours plus tard.

La larve se nourrit du fruit dans lequel elle forme une cavité importante. Les fruits attaqués présentent une perforation noirâtre d'où s'écoule des déjections foncées, ils chutent prématurément.

La présence de ce ravageur peut être contrôlée par la mise en place de pièges chromatiques blancs, leur installation est à prévoir au moins une semaine avant la date de floraison.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol. Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.



Hoplocampe du pommier



Piège à hoplocampes

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

Des essais de piégeage massif (60 à 150 pièges par hectare) réalisés en vergers de pommes à cidre ont montré une certaine efficacité dans des conditions de pression relativement faible (moins de 10% de dégâts dans le témoin non traité).

Le piégeage a été réalisé au moyen d'assiettes blanches fixées sur les troncs ou les branches, de préférence exposées au sud, puis engluées. La technique du piégeage massif n'est pas sélective et de nombreux insectes se font piéger.

📖 **Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)**

Dans nos parcelles de références, les éclosions sont en cours.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal permet de limiter les pontes. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

📖 **Consultez la fiche « [Psyllés du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

• **Phytopte du poirier** (*Phytoptus pyri*)

Le phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) est un ravageur occasionnel qui provoque l'érinose du poirier.

Les adultes qui hivernent en colonies sous les écailles des bourgeons reprennent leur activité au moment de l'ouverture des bourgeons (stade D-D3 (BBCH 55-56)). Ils colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.

En parcelle à forte pression, les tout premiers symptômes ont été observés sur jeunes organes.



Dégâts de phytopes cécidogènes sur jeune feuille

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque débute au stade D-D3 (BBCH 55-56).

Mesures prophylactiques :

Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.

• **Cécidomyie des poirettes** (*Contarinia pyrivora*)

Présent de façon très ponctuelle, ce ravageur est à l'origine de dégâts occasionnels. La femelle pond dans les bourgeons encore fermés (au stade D3 (BBCH 56) du poirier). Dès la fin de la floraison, les larves se développent dans les très jeunes fruits qui prennent l'aspect de « calebasse », noircissent et chutent.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque débute au stade D3 (BBCH 56).



Poirette « calebassée »

(Crédit Photo : SRPV)

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques seront envisageables lors du grossissement des fruits en détruisant les poirettes attaquées dès qu'elles sont différenciables des fruits sains.

• **Bupreste du poirier** (*Agrilus sinuatus*)

Le bupreste ou agrile du poirier peut être nuisible aux arbres fruitiers à pépins, principalement aux poiriers. La larve fore des galeries sinueuses dans les branches et parfois les troncs entraînant le dépérissement des branches, voire la mort des jeunes arbres (Cf. photos page 7 du [BSV n°3 du 22/02/24](#)).

Des dégâts de bupreste ont de nouveau été signalés sur jeunes parcelles mais également sur vergers plus âgés de poiriers.

Mesures prophylactiques :

Vérifier l'absence de signes d'attaque du bupreste au niveau des scions avant plantation.

Eviter la présence, à l'abord des plantations, d'autres rosacées hôtes du bupreste et susceptibles d'être attaquées par ce dernier (aubépine, sorbier, cognassier et néflier).

Supprimer et brûler les branches attaquées pour détruire les larves.



Galerie de bupreste

(Crédit Photo : J. Crombez – CIA 17-79)

• **Acariens rouges**

Le suivi d'œufs d'acariens rouges, réalisé sur planchette en conditions naturelles sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne, montre le tout début des éclosions.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

 Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur

- **Cochenilles**

La période hivernale est propice au repérage des foyers de cochenilles (Cf. [BSV n°2 du 08/02/24](#)).

Mesures prophylactiques :

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

 Consultez la fiche « [Cochenilles](#) » du Guide de l'Observateur

- **Xylébore disparate** (*Xyleborus dispar*)

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (voir le cycle biologique dans le [BSV n°2 du 08/02/24](#)).

Les premières captures ont été enregistrées en ce milieu de semaine.

Evaluation du risque

Les températures annoncées supérieures à 18°C sont favorables aux émergences des adultes.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable. Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

- **Auxiliaires**

Les auxiliaires sont encore discrets, on observe principalement des araignées qui sont des prédateurs généralistes et qui peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons. On note aussi sur certaines parcelles, particulièrement lors de journées ensoleillées, la présence d'adultes de la coccinelle *Chilocorus* au niveau des encroûtements de cochenilles. Les adultes et les larves de cette coccinelle ont pour proie principale les cochenilles.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SAPA Rouquette, SCICA Castang

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".